

Assurances et gestion des risques Insurance and Risk Management

L'évolution de la concentration dans l'industrie de l'assurance au Canada et au Québec

Gilles Bernier

Volume 73, Number 2, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092673ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1092673ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (print)

2371-4913 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bernier, G. (2005). L'évolution de la concentration dans l'industrie de l'assurance au Canada et au Québec. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 73(2), 185–190.
<https://doi.org/10.7202/1092673ar>

L'évolution de la concentration dans l'industrie de l'assurance au Canada et au Québec

par Gilles Bernier

I. INTRODUCTION

Le niveau de concentration au sein d'une industrie est l'indicateur le plus souvent utilisé pour caractériser la structure de marché qui y prévaut ainsi que le degré de concurrence que l'on y retrouve. En général, la concentration réfère au nombre et à la taille relative des vendeurs qui opèrent sur le marché étudié. Une grande controverse existe encore aujourd'hui en ce qui concerne la manière de mesurer les principaux indices de concentration. Néanmoins, les ratios de concentration (par exemple, le ratio C5 qui indique la part de marché cumulative des cinq plus importantes entreprises du secteur) sont très souvent utilisés pour établir la progression de la dominance des plus grandes entreprises (ou groupes) dans un secteur d'activité économique donné ou bien, dans des segments de marché bien précis. Un autre indicateur très populaire de la concentration d'un marché est le fameux indice Herfindhal, lequel varie entre 0 et 1¹. Quand la valeur de l'indice 5-Herfindhal se rapproche de 0, cela indique que les cinq plus grandes firmes ont une taille à peu près équivalente et qu'elles dominent le marché.

L'auteur :

Gilles Bernier est professeur au Département de finance et assurance de la Faculté des sciences de l'administration et titulaire de la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance de l'Université Laval.

2. LA CONCENTRATION DU SECTEUR CANADIEN DES ASSURANCES DE PERSONNES

En dépit du nombre relativement élevé de sociétés d'assurance de personnes qui opèrent au Canada (108 en 2003), le secteur vie est plutôt concentré et ce, peu importe comment la concentration est mesurée que ce soit sur la base des actifs, du nombre de contrats vendus ou même des primes souscrites.²

Au tableau 1, nous retrouvons les principaux ratios de concentration du secteur vie canadien mesurés sur la base des primes nettes souscrites en 1997 et en 2003. Le tableau inclut les cinq principales branches d'affaires propres à ce secteur. Il tient aussi compte de l'incidence des récentes fusions et acquisitions car il regroupe les sociétés selon leur ultime affiliation.

De manière assez marquée, le tableau 1 indique que le développement de la concentration durant la période étudiée fut plutôt hétérogène si l'on compare les diverses branches entre elles. Ainsi, les parts de marché des plus grandes compagnies d'assurance vie ont augmenté de manière plus substantielle dans les branches individuelles que dans les branches collectives. Ceci tend à confirmer la possibilité que la restructuration récente de l'industrie, via des fusions et des acquisitions, ait généré une plus forte consolidation de la structure du marché dans les branches individuelles. Ainsi, il appert que les affaires individuelles en assurance vie sont plus concentrées et possiblement moins concurrentielles que les affaires collectives (toutes branches confondues).

3. LA CONCENTRATION DU SECTEUR CANADIEN DES ASSURANCES DE DOMMAGES

En comparaison avec le secteur vie, l'industrie canadienne des assurances IARD est beaucoup plus fragmentée. Comme le tableau 2 le montre si bien, le plus important groupe d'assurances IARD opérant au Canada avait (en termes de primes nettes souscrites) une part de marché (le C1) de 10 % en 2003, tandis que la part de marché des dix premiers groupes d'assurances générales (le C10) était de 53 % pour la même année.

Sur la base des indices Herfindhal, il semble aussi assez clair que les plus gros joueurs sont à peu près de taille équivalente, étant donné que les valeurs de cet indice se rapprochent de 0. Mais, la

TABLEAU I
ASSURANCE DE PERSONNES AU CANADA
PARTS DE MARCHÉ SELON LES PRIMES NETTES
SOUSCRITES (1997, 2003)

		Vie Individuelle	Vie Collective	Rente Individuelle	Rente Collective	Santé Individuelle	Santé Collective	Total
1997	C1	21,0 %	16,8 %	4,1 %	7,7 %	15,4 %	19,7 %	16,2 %
	C5	56,0 %	58,0 %	16,9 %	25,7 %	45,0 %	58,0 %	53,0 %
	C10	73,0 %	81,0 %	24,7 %	35,1 %	60,0 %	75,0 %	75,0 %
	Indice 5-Herfindahl	0,11	0,07	0,01	0,01	0,05	0,08	0,06
	Indice 10-Herfindahl	0,12	0,08	0,01	0,02	0,05	0,08	0,07
2003	C1	23,5 %	19,2 %	9,1 %	4,1 %	16,4 %	19,9 %	12,4 %
	C5	69,1 %	56,6 %	32,4 %	17,0 %	51,9 %	51,5 %	39,2 %
	C10	81,2 %	62,1 %	37,2 %	18,9 %	57,6 %	60,3 %	47,4 %
	Indice 5-Herfindahl	0,12	0,09	0,02	0,01	0,06	0,07	0,04
	Indice 10-Herfindahl	0,13	0,09	0,02	0,01	0,06	0,07	0,04

Source : "The Transformation of the Canadian Life Insurance Industry, CIBC World Markets, 1999 et le Bureau du Surintendant des Institutions Financières.

faible augmentation de l'indice Herfindhal entre 1993 et 2003 est une indication d'un accroissement de la puissance de marché des plus grands groupes d'assurances IARD au niveau de la fixation des prix.

En comparant les diverses branches entre elles pour l'année 2003, il s'avère que le domaine de l'assurance responsabilité demeure la branche d'affaires la moins concentrée. Il semble aussi que ce soit celle qui, parmi toutes les branches IARD, soit la plus stable au niveau de son degré de concentration sur la période toute entière (1993-2003). En effet, la branche automobile et la branche assurance des biens ont connu une augmentation substantielle de leurs indices Herfindhal respectifs entre 1993 et 1998. Depuis ce temps, le degré de concentration de ces deux branches semble s'être stabilisé.

4. LA CONCENTRATION DE L'ASSURANCE AU QUÉBEC ³

En assurance de personnes (toutes branches confondues), le ratio C10, établi à partir des primes souscrites au Québec durant l'année 2003, est de 85 %. Ce chiffre nous indique que la part de marché cumulée par les dix groupes les plus importants dans ce secteur au Québec est supérieure à celle qui prévaut au Canada dans son entier, confirmant une forte concentration de ce marché. Il en est de même si l'on se fie aux ratios C1 (17,97 %) et C5 (62,88 %).

En IARD, la concentration du marché québécois est moins forte que celle du secteur vie, tout comme au Canada dans son ensemble. En effet, les ratios C1 (15,2 %), C5 (48,75 %) et C10 (66,43 %) sont nettement inférieurs à ceux que l'on retrouve dans le secteur vie. Par contre, le marché IARD québécois est beaucoup plus concentré que son homologue canadien si l'on compare avec les ratios canadiens présentés au tableau 2.

5. CONCLUSION

Au Canada, de même qu'au Québec, le secteur vie est plus concentré que le secteur non-vie. Cependant, en assurance vie, les branches collectives sont plus concurrentielles que les branches individuelles. Ceci peut être causé par les changements démographiques au sein de la population canadienne qui ont pour effet d'augmenter la demande pour des produits dont l'orientation principale est la gestion du patrimoine. De tels produits sont plus facilement offerts par des firmes de grande taille et davantage spécialisées dans la création de produits novateurs, tout cela étant favorisé par la présence d'économies d'échelle et d'étendue.

En IARD, le marché canadien est moins concentré que le marché québécois. Ceci n'est pas pour autant une indication claire du manque d'intensité concurrentielle sur le marché québécois, surtout si l'on se fie aux primes d'assurance automobile défrayées par les Québécois en moyenne, le tout en comparaison avec les primes moyennes défrayées par les consommateurs des autres juridictions provinciales. ⁴

TABLEAU 2
ASSURANCES IARD AU CANADA
PARTS DE MARCHÉ SELON LES PRIMES NETTES
SOUSCRITES, 1993, 1998, 2003

		Automobile	Propriété	Responsa- bilité	Total
1993	C1	7,5 %	5,9 %	7,9 %	6,1 %
	C5	26,8 %	26,3 %	30,0 %	26,5 %
	C10	47,9 %	47,0 %	48,0 %	43,9 %
	Indice 5-Herfindahl	0,02	0,01	0,02	0,01
	Indice 10-Herfindahl	0,02	0,02	0,03	0,02
1998	C1	9,3 %	9,8 %	8,9 %	8,8 %
	C5	38,1 %	36,3 %	30,0 %	34,5 %
	C10	59,0 %	54,6 %	47,7 %	52,5 %
	Indice 5-Herfindahl	0,03	0,03	0,02	0,02
	Indice 10-Herfindahl	0,04	0,04	0,03	0,03
2003	C1	10,5 %	12,1 %	8,5 %	10,4 %
	C5	35,7 %	38,6 %	34,1 %	34,5 %
	C10	56,6 %	58,9 %	57,0 %	52,9 %
	Indice 5-Herfindahl	0,03	0,03	0,02	0,03
	Indice 10-Herfindahl	0,04	0,04	0,03	0,03

Source : Bureau d'assurance du Canada et *Canadian Insurance*.

Notes

1. L'indice Herfindhal est obtenu en faisant la somme du carré des parts de marché des firmes qui représentent le marché. Plus le marché est constitué d'un nombre important de firmes de taille équivalente, plus l'indice se rapproche de 0. Quand une seule firme existe sa valeur sera de 1.

2. Voir McIntosh, J. (1998), " Scale Efficiency in a Dynamic Model of Canadian Insurance Companies ", *Journal of Risk and Insurance*, Vol. 65, No. 2, pp. 303-317.

3. Les chiffres invoqués dans cette sous-section ont été obtenus à partir des tableaux contenus dans le dossier spécial portant sur les assurances, publié par le journal *Les Affaires* en date du 23 octobre 2004.

4. À ce sujet, voir la discussion à la page 15 de l'article de M. Jean-Louis Gauvin (2004), « L'assurance automobile au Québec près de 30 ans après le dépôt du rapport du Comité d'étude sur l'assurance automobile », *Assurances et gestion des risques*, Vol. 72 (1), pp. 9-16.